



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Sainte-Marcelline-de-Kildare, le 23 avril 2020 – L'ouverture de l'Écocentre aura lieu le lundi 27 avril 2020, comme prévu. Des consignes strictes et rigoureuses seront en vigueur pour assurer la santé et la sécurité des utilisateurs et des préposés.

Ces nouvelles mesures s'inscrivent dans le cadre des consignes gouvernementales mises en place pour limiter les risques de propagation de la COVID-19.

Dans la mesure du possible, il est recommandé de demeurer à la maison. Toutefois, si vous devez de vous rendre à l'écocentre, sachez que vous devrez respecter les consignes suivantes :

- Maximum de deux personnes par véhicule résidant à la même adresse;
- Vous devez demeurer dans votre véhicule jusqu'à l'arrivée du préposé;
- Vous devez montrer votre pièce d'identité **à travers la vitre du véhicule**;
- Vous devez éviter tout contact avec le préposé;
- Vous devez attendre l'autorisation de celui-ci avant d'entrer dans l'Écocentre;
- **Un seul véhicule à la fois** pourra avoir accès à l'intérieur de l'Écocentre (que ce soit pour les conteneurs ou les RDD);
- Vous devez décharger vos marchandises vous-même en respectant les spécifications indiquées par le préposé. **En aucun cas, le préposé ne touchera aux marchandises**;
- En tout temps, vous devez maintenir une distance de 2 mètres entre vous et le préposé.

La mise en place de telles mesures entraînera inévitablement des délais. Nous vous prions d'être patient.

Aucune violence verbale et/ou physique à l'égard du préposé ne sera tolérée.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration!

Horaire de l'Écocentre :

Tous les lundis de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h jusqu'au 26 octobre 2020. Lors des jours fériés, l'Écocentre est ouvert le mardi suivant le congé.

Deux samedis par mois de 8 h à 12 h.

Consultez le www.ste-marcelline.com/ecocentre-et-rdd pour connaître l'horaire du samedi.

– 30 –

Source :

Anick Beauvais
Coordonnatrice à la culture et aux communications
abeauvais@ste-marcelline.com